

**SEANCE du 4 avril 2023**

L'an deux mille vingt trois, et le quatre avril, à 18 heures 30,  
Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

**Nombre de membres :**

En exercice : 19

Date de convocation 31 mars 2023

Qui ont pris part à la délibération : 19

**Présents :** Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Isabelle BON, Sébastien GUILLOT, Mylène PLANKO, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Jean-Yves CHARLES

**Absents excusés avec procuration :** Dominique FONGARNAND a donné procuration à Jean-Claude BOS, Ophélie GOULEY a donné procuration Carine PLUMIER, Géraldine SARRON a donné procuration à Joël DEMULE, Valentin CADEL à Sébastien GUILLOT

**Secrétaire de séance :** Guy BUGAUD

**Rapporteur :** Nelly MEUNIER-CHANUT

**N° DE2023-32**

**Objet : Organisation de la journée citoyenne**

Madame le Maire fait part de l'organisation de la journée citoyenne le samedi 3 juin prochain.  
L'état d'esprit de cette journée est la volonté d'impliquer les habitants ainsi que tous acteurs du territoire volontaires, en proposant des ateliers en fonction des besoins qui ont été identifiés sur la Commune.

Un temps convivial, sous la forme d'un repas, qui sera préparé dans le cadre d'un atelier dédié, réunira tous les participants à la salle du Restaurant scolaire à l'issue de cette journée.

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur les modalités de l'organisation de la journée citoyenne comme suit :

**\*Organisation des ateliers**

Après concertation des différents intervenants (élus, bénévoles et associations) les ateliers proposés cette année sont les suivants :

- Peinture du lavoir rue du Moulin
- Nettoyage des lavoirs
- Nettoyage des cours d'eau
- Remplacement lames du city stade
- Peinture des grilles de l'école
- Réfection du chemin de la Niche
- Balisage du chemin bleu et entretien du parcours vita
- Atelier de composteur et stand du comité de développement durable
- Peinture du petit théâtre
- Cuisine pour le repas du soir

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 071-217102029-20230404-DE2023\_32-DE

**S<sup>2</sup>LO**

Chaque atelier fait l'objet d'une fiche qui récapitule les noms du responsable et des bénévoles.

**\* Utilisation du matériel**

Le matériel utile à l'organisation des ateliers est fourni par la Municipalité.

Les bénévoles utilisent le matériel qui leur appartient sous leurs responsabilités.

**\* Responsabilité**

Les citoyens bénévoles sont placés sous la responsabilité de la Commune qui est maître d'ouvrage de l'organisation de cette manifestation.

Le contrat d'assurance de la Commune prend en compte le recours aux bénévoles dans le cadre de la responsabilité civile.

**\* Conduite des véhicules municipaux**

**\* Public attendu**

Ce sont 150 à 200 personnes qui sont attendues tout au long de cette journée.

**\* Personnel municipal**

Le personnel municipal, notamment les agents techniques, participent à la bonne organisation de cette journée (sur la base du volontariat). Le temps de travail fera l'objet d'une récupération d'heures ultérieure.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer tout document à intervenir concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire  
Guy BUGAUD



Le Maire  
Nelly MEUNIER-CHANUT

Envoyé en préfecture le 11/04/2023  
Reçu en préfecture le 11/04/2023  
Publié le   
ID : 071-217102029-20230404-DE2023\_32-DE